



JOURNAL D'INFORMATION DU SIDEFAGE • AUTOMNE 2019

SIDEFAGE INFOS



ÉDITO

Chers lecteurs,

Pour ce nouveau numéro du Sidefage Infos, nous vous proposons une édition vous présentant plus particulièrement le grand projet de remplacement du traitement des fumées de l'Unité de Valorisation Énergétique de Valsérhône. Cet investissement s'inscrit dans la volonté permanente du Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du FAucigny – GEnevois, Pays de Gex, Pays Bellegardien, Haut-Bugey de maintenir ses équipements techniques à la pointe de la modernité et des progrès de la technologie. Ces travaux, qui vont occuper nos équipes de l'usine durant toute l'année 2020, vont permettre une optimisation des performances énergétiques et environnementales.

Encourager les bons gestes de gestion des déchets auprès de la population, améliorer le recyclage, entretenir les installations avec le souci permanent de la protection de la nature, du territoire et des habitants, voilà les missions quotidiennes et ambitieuses des équipes du Sidefage et je profite de ce nouveau numéro pour les remercier de leur engagement.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère vous retrouver nombreux le samedi 14 septembre prochain pour la 4^e édition du Village du Recyclage et de la Valorisation !

À bientôt ...

*Marianne Dubare,
Vice-Présidente à la communication.*

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019: TOUS À VALSERHÔNE !

Et c'est parti pour la 4^e édition du Village de la Valorisation et du Recyclage. Devant le succès grandissant de ce rendez-vous, le Sidefage et ses partenaires nous invitent à découvrir les métiers et les acteurs qui permettent au quotidien de donner une deuxième vie à nos déchets, mais pas seulement...



Que se passe-t-il une fois que nous avons trié et jeté nos déchets ? Que se passe-t-il après la poubelle grise, le conteneur de tri ou la déchèterie ? Une multitude de métiers se coordonnent pour assurer une deuxième vie à nos déchets résiduels ou recyclables. Certains vont se transformer en nouveaux objets, d'autres vont servir à produire de l'électricité et d'autres encore, comme les déchets verts, feront un retour à la terre pour la nourrir et la fortifier. C'est ce processus que le Sidefage nous invite à venir découvrir pendant cette journée du patrimoine. Entouré de toutes les ressources techniques et humaines nécessaires à l'accomplissement de ses missions, le syndicat vous attend pour un moment de partage convivial, ludique et instructif au pays des déchets...

AU PROGRAMME NOTAMMENT

- Le trajet en locomotive sur les traces des ordures ménagères
- Les comédiens du "Théâtre à la carte" qui surprendront les visiteurs lors de la découverte du Centre d'Immersion Éducatif et Ludique (C.I.E.L.)
- Des stands rivalisant de nouveautés pour faire découvrir de manière encore plus concrète les différents métiers : fabricants de conteneur, collecteurs, recycleurs, transfert, éco-organismes, associations, partenaires comme la CNR et le Département...
- La Compagnie "Pourkoapas" et leur déambulation énergétique et créatrice dans le Village.
- Et de nombreuses surprises !

Entrée libre ET GRATUITE

Le 14 septembre 2019
de 10h à 18h sur le site
du Sidefage à Valsérhône.
Restauration possible
sur place !



35 MILLIONS D'INVESTISSEMENT POUR PLUS DE PERFORMANCE !

Fidèle à la démarche de progrès continu qui l'anime depuis sa fondation, le Sidefage lance aujourd'hui le remplacement complet du système de traitement des fumées de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Valserhône. La volonté ? Une performance environnementale et énergétique toujours plus ambitieuse. Explications avec Michel Chanel, Vice-Président en charge de la question.

Troisième composant fondamental d'un incinérateur, après le four et la chaudière, le système de nettoyage semi-humide des fumées d'incinération a toujours parfaitement satisfait ses obligations environnementales, en montrant même des performances bien supérieures à celles demandées. "Or, l'humidité nécessaire au processus de lavage entraîne une certaine usure et demande aujourd'hui de fréquents remplacements, avec des pièces détachées et des automatismes parfois difficiles à trouver," explique Michel Chanel, le Vice-Président en charge de la valorisation énergétique du Sidefage. Cette rénovation nécessaire ayant été anticipée techniquement et financièrement, "le système de traitement des fumées sera maintenant construit

à partir d'une technique de nettoyage « à sec » moderne et évolutive."

DOUBLE FILTRE ET CATALYSEUR

Demain, les fumées récupérées en sortie de chaudière passeront d'abord dans un premier filtre à manches. Ici, du bicarbonate de soude sera injecté pour abattre les polluants acides et les résidus de cendres. Ensuite, elles seront dirigées dans un catalyseur qui captera les dioxines*, en cassant les molécules. Enfin, elles traverseront un deuxième filtre à manches dans lequel de la chaux et un type de charbon actif permettront de se débarrasser des acides, des métaux lourds et des dernières particules de dioxines et de furanes. Durant tout ce process, des échangeurs de

chaleur permettront d'accroître la valorisation énergétique et d'optimiser le captage des polluants. Les résidus d'épuration des fumées d'incinération (REFIOM) seront stockés dans des silos, avant d'être conduits sur leur lieu de valorisation par camion-citerne.

PLUS DE CONFORT, PLUS DE PERFORMANCE

Ces travaux de grande ampleur, confiés à l'entreprise Hitachi Zosen Inova après une procédure d'appel d'offres, devront avoir également des avantages notables sur

l'exploitation de l'usine. L'ensemble du "cerveau" de l'UVE va être remplacé par une informatique et des automatismes modernes, plus rapides et plus fluides que ceux mis en place il y a 20 ans. "L'usine va passer au 3.0", s'enthousiasme le Vice-Président.

Pour les opérateurs également, les tâches de surveillance et de maintenance vont évoluer et devenir plus aisées. Ce nouveau système de nettoyage des fumées, en

plus d'être le "nec plus ultra de ce qui existe aujourd'hui en terme environnemental, va permettre une optimisation des performances de production d'électricité". Une grande partie de l'énergie auparavant utilisée pour le fonctionnement interne inhérent au lavage semi-humide sera libérée. L'Unité de Valorisation Énergétique pourra donc fournir plus d'électricité sur le marché. Il sera même possible d'imaginer l'alimentation en besoins énergétiques pour la construction d'un Réseau de Chaleur ou pour une entreprise qui se raccorderait au site... Pour résumer, un investissement gagnant sur tous les angles ! Ainsi, la Grande Dame de Valserhône, du haut de ses 20 ans, va poursuivre sereinement sa mission de service public dans les meilleures conditions...

Pour en savoir plus : les données environnementales de l'usine sont communiquées dans le livre II du rapport annuel du SIDEFAGE, intégralement disponible sur le site www.sidefage.fr

* Polychlorodibenzodioxines (PCDD) et Polychlorodibenzofuranes (PCDF dites "Furanes")

Le programme DES TRAVAUX

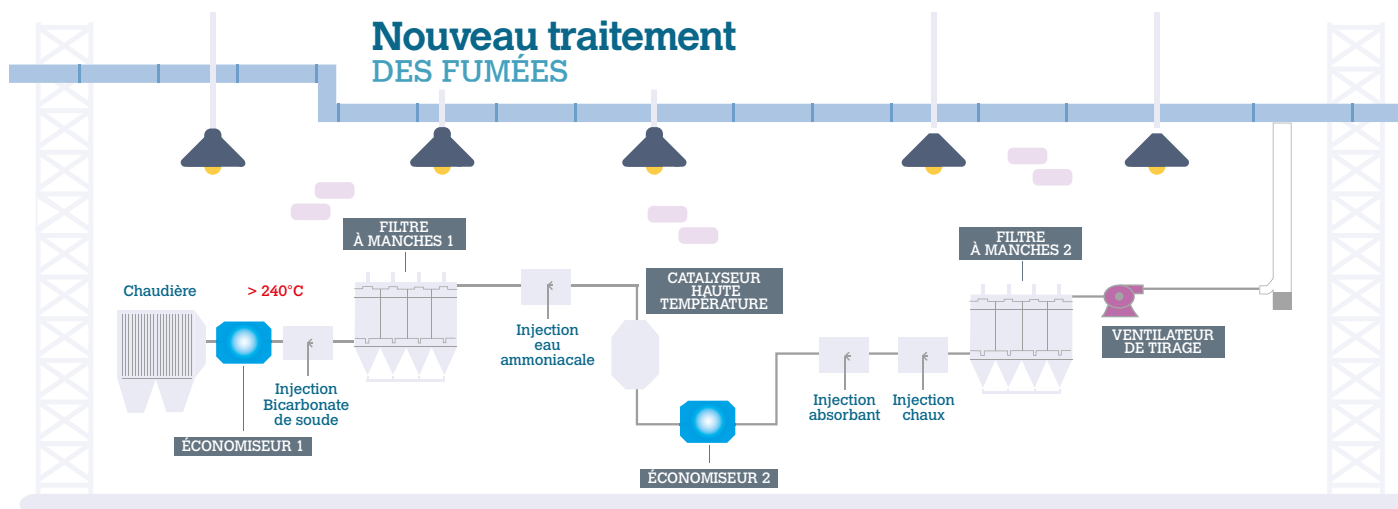
JUSQU'À MARS 2020 :
Préparation du chantier

1^{ER} AVRIL 2020 :
Arrêt complet de l'usine pour 6 mois.

AVRIL 2020 :
Démantèlement de l'ancien système de nettoyage pour évacuation et valorisation.

MAI À SEPTEMBRE 2020 :
Installation de la nouvelle infrastructure, câblage et mise en route pour test.

1^{ER} OCTOBRE 2020 :
Mise en service industrielle de l'UVE



L'enveloppe budgétaire

L'emprunt bancaire contracté pour la construction de l'UVE en 1998 est arrivé à son terme en 2017. Libéré de cet emprunt, le Sidefage a pu abonder sa capacité d'investissement. Objectif : conserver le même coût de traitement des ordures ménagères pour les adhérents du Sidefage, malgré cet investissement.

AUTOFINANCEMENT :

- Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre : 2 000 000 €
- Surcoût lié au déroutage des déchets sur d'autres sites pendant l'arrêt : 8 000 000 €

EMPRUNT À 0,85% SUR 12 ANS

- Travaux et nouvel équipement de traitement des fumées : 25 000 000 €

TOTAL : 35 000 000 €

RÉDUIRE SES DÉCHETS ! LA TOP PRIORITÉ... ENCORE RENFORCÉE !



Avec un territoire qui accueille de plus en plus d'habitants, la quantité d'ordures ménagères résiduelles à valoriser a repris sa course ascendante. Il est grand temps de se remobiliser pour offrir une cure d'amaigrissement drastique à notre poubelle grise. Pour l'environnement, mais aussi pour maîtriser les coûts de traitement.

On le répète, on le sait ! Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ! Selon les chiffres de 2018 du Sidefage, la quantité de déchets ménagers du territoire traités dans l'année a augmenté de plus de 2%, atteignant 117 684 tonnes. Cela signifie qu'en moyenne, chaque habitant du territoire jette 243 kg de déchets dans la poubelle grise par an. Une quantité bien trop élevée ! En effet, la capacité de l'Unité de Valorisation Énergétique du Sidefage est de 120 000 tonnes par an et plus de 50 % de ces déchets pourraient rejoindre une filière de recyclage ou être compostés.

TROUVER UN LIEU D'ACCUEIL...

Alain de Barros, le Directeur du Sidefage s'inquiète de la situation. "À long terme, nous devons collectivement et individuellement prendre en main cette situation de manière énergique. Si la quantité d'ordures ménagères que nous produisons dépasse la capacité de valorisation que nous avons, il faudra trouver d'autres lieux de prise en charge. Et ceux-ci sont de plus en plus limités, partout en France... Cela voudra dire beaucoup de déchets à transporter ailleurs, à plus ou moins grande distance. Cela entraînera un coût environnemental et financier que nous ne

pouvons pas accepter sans tenter d'y remédier," explique-t-il.

Cette situation pourtant connue et surveillée, le Sidefage a pu en mesurer concrètement la difficulté : avec les travaux de renouvellement du système de traitement des fumées en 2020, l'Unité de Valorisation Énergétique de Valserhône sera à l'arrêt pendant 6 mois. 10 000 tonnes de déchets vont devoir trouver un autre lieu de traitement chaque mois, soit 60 000 tonnes pendant toute la durée du chantier. "Nous avons été obligés d'organiser leur futur transfert sur sept sites différents. Nous essayons toujours de privilégier la proximité et la valorisation énergétique des déchets mais parfois, il nous faudra aller loin en France et même passer la frontière pour aller en Suisse". Surcoût estimé de transfert et de traitement pour le Syndicat ? 8 millions d'euros. "Moins nous aurons d'ordures ménagères à traiter et mieux ce sera !".

... ET MIEUX TRIER !

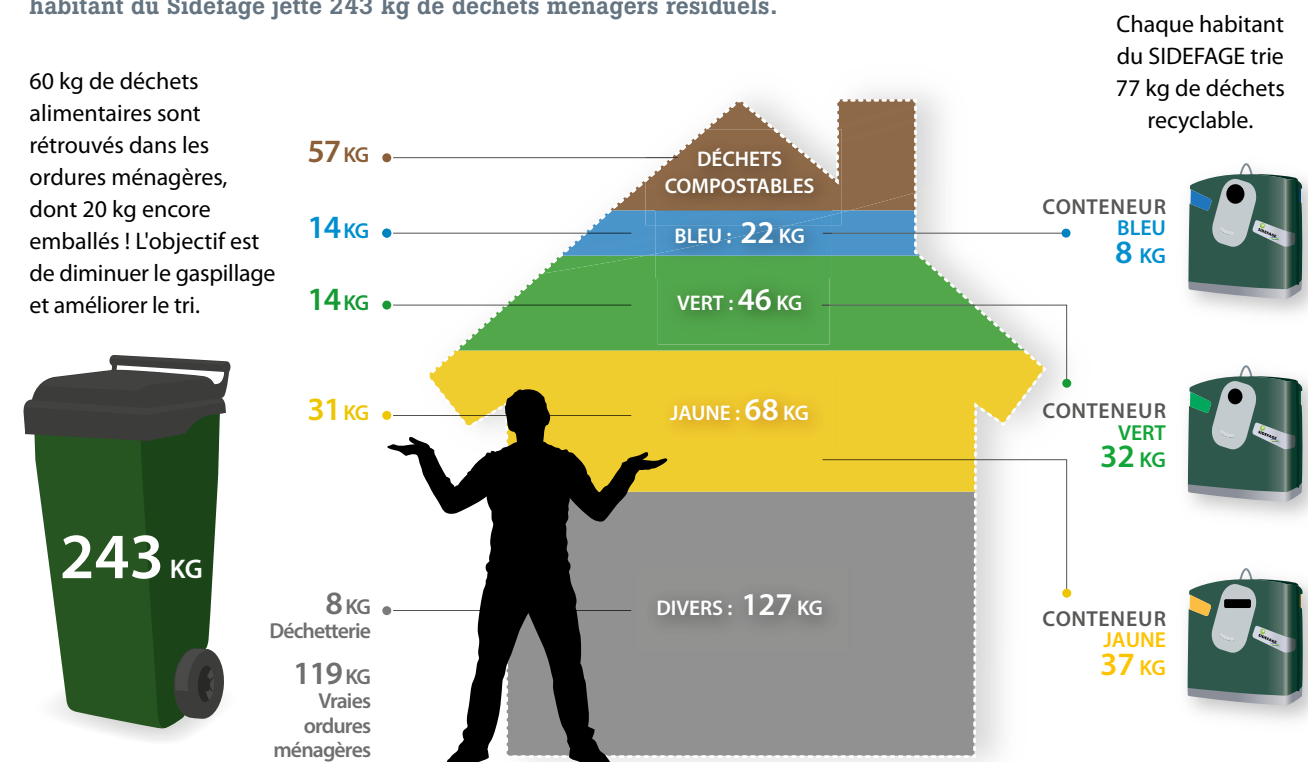
Il existe pourtant une grande marge de manœuvre qui dépend essentiellement de la mobilisation de chacun d'entre nous. Il faut d'abord trier davantage tout ce qui peut l'être. La moitié des poubelles grises pourrait être compostée ou triée (cf schéma ci-dessous). La part importante des déchets organiques (38 kg par habitant/an) pourrait simplement retourner à la terre grâce au compostage. "À l'heure actuelle, il existe des solutions pour que tout le monde puisse composter, même en ville, avec l'installation de composteurs partagés en pied d'immeuble ou l'acquisition individuelle de lombricomposteur pour l'appartement," rappelle Alain de Barros. Et il y a encore tous ces déchets recyclables, qui pourraient avoir une deuxième vie, et qui se retrouvent

tristement dans la poubelle grise : bouteilles en verre, papier, flacons en plastique, boîtes de conserve... "Nous ne pouvons pas trier à la place des gens à leur domicile... Le mieux que nous puissions faire, c'est de leur fournir les conteneurs adaptés et proches de chez eux pour que les déchets soient recyclés. Après, le reste se passe à la maison, chez chacun d'entre nous !", conclut le directeur. Alors, mobilisons-nous, encore plus, partout, tout le temps pour acheter mieux et moins, sans gaspillage et en recyclant tout ce qui peut l'être... L'avenir compte sur nous !

Radiographie 2018 de la poubelle d'ordures ménagères d'un usager du Sidefage

Depuis 2011, le Sidefage organise chaque année des analyses du contenu des ordures ménagères pour apprécier le potentiel de déchets recyclables et compostables encore présents dans les ordures ménagères. Chaque habitant du Sidefage jette 243 kg de déchets ménagers résiduels.

60 kg de déchets alimentaires sont retrouvés dans les ordures ménagères, dont 20 kg encore emballés ! L'objectif est de diminuer le gaspillage et améliorer le tri.



Ripeur : un métier discret au service de l'indispensable



Ils sont des centaines sur le territoire du Sidefage à arpenter chaque jour de la semaine, depuis tôt le matin les routes de nos villes et de nos villages pour collecter les ordures ménagères des habitants. Sans eux, les déchets envahiraient nos rues. Zoom sur un métier difficile et pourtant peu reconnu, entièrement dédié à la propreté de notre cadre de vie.

Professionnel de l'hygiène et de l'environnement, le ripeur, appelé aussi éboueur, effectue, par camion spécialisé, l'enlèvement à domicile des ordures ménagères de la population. Travaillant généralement dans une équipe de trois personnes (un chauffeur et deux collecteurs), il se tient debout sur le marchepied à l'arrière du véhicule. A chaque arrêt du conducteur, l'éboueur transporte les bacs roulants vers le camion et actionne un lève-conteneur pour que les déchets se déversent dans la benne. Se met alors en marche un système de compactage des

ordures facilitant le stockage des déchets dans le camion. En laissant l'endroit propre après son passage, il a le souci d'assurer un service de qualité à la population et d'aider ainsi à préserver l'environnement.

UNE MISSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES OU D'AGGLOMÉRATION

La compétence de collecte des ordures ménagères est mise en œuvre, sur notre secteur, par les services propreté/environnement des communautés de communes ou d'agglomération qui mutualisent les équipements techniques nécessaires pour plusieurs communes. Les tournées



Attention aux bouteilles de gaz !

Qu'elle soit consignée ou pas, la bouteille de gaz doit être reprise par le metteur sur le marché. Sans consigne, la reprise est gratuite. Pour plus d'information, contactez le service de gestion des déchets de votre communauté de communes ou d'agglomération.



de collecte sont organisées en fonction de la quantité de déchets à ramasser par secteur. Lorsque le camion est plein, les équipes transportent les ordures ménagères dans des lieux de regroupement appelés "quais de transfert", où la responsabilité de ces déchets est transférée au Sidefage, le syndicat qui a pour mission leur valorisation.

Selon les secteurs et selon les services mis en place par sa collectivité, le ripeur participe également à la collecte spécifique d'objets comme les collectes ponctuelles de cartons. Un ripeur peut être soit un agent public directement employé par la collectivité, soit un salarié d'une entreprise privée prestataire de la collectivité, à laquelle ce service public est sous-traité.

UN MÉTIER À RISQUES

Collecter les déchets est difficile. Le ripeur subit les intempéries : pluie, neige, canicule... Pourtant, quel que soit le temps, les poubelles grises doivent être vidées. De plus, leur mission se déroule principalement en plein milieu de la circulation. Il faut être prudent pour sa propre sécurité tout en faisant vite pour gêner le moins possible le trafic. À noter également

des conteneurs parfois très lourds à déplacer et le manque de civisme de certaines personnes qui "balancent" pour leur propre confort n'importe quoi dans les poubelles grises. "Certaines poubelles contiennent encore du verre, ou des aérosols polluants, ou pire... Et ça, avec l'action du compacteur, ça peut nous exploser au visage. Le verre, hélas, c'est tous les jours... Alors que ça se recycle à l'infini ! C'est du gaspillage de matière première et de la mise en danger d'autrui !", regrette un ripeur. "Que ce soient les automobilistes ou les habitants, avec les collègues, on aimerait bien que les gens soient plus compréhensifs et bienveillants à notre égard. Notre travail est vraiment indispensable au bien vivre ensemble. Quand ils jettent leurs déchets dans la poubelle, il faut qu'ils pensent qu'il y a des gens derrière... Quand ils sont bloqués quelques minutes par le camion, il faut qu'ils sachent qu'on fait de notre mieux pour être rapides en respectant les règles, et qu'ils ne nous mettent pas en danger...", continue-t-il. À chacun d'entre nous d'être respectueux pour ce travail de l'ombre effectué par des hommes courageux, sans lequel nous ne vivrions pas dans un paysage aussi propre...

Les 10 commandements pour un bac d'ordures ménagères respectueux

1. J'évacue de mes déchets tout liquide pour éviter les fuites
2. Je trie mon verre dans les conteneurs prévus à cet effet.
3. Je recycle les cartons en déchèterie pour ne pas coincer la trémie.
4. Je transporte mes déchets de tonte à la déchèterie
5. Je dépose les déchets dangereux en déchèterie : produits toxiques, seringues...
6. Je dépose mes déchets dans des sacs bien fermés avant de les mettre dans le bac.
7. Je sors mon bac bien avant l'heure de collecte
8. Je rentre mon bac vide le plus rapidement possible pour libérer la chaussée
9. Je veille à ce que mon bac ne soit pas trop lourd à déplacer
10. Je nettoie régulièrement ma poubelle grise en pensant aux ripeurs.

INITIATIVE

CONSOMMER MIEUX, CONSOMMER MOINS ? CONSO'MALIN !

Le dimanche 16 juin 2019, le Sidefage a invité une vingtaine de partenaires à la salle intercommunale Jean XXIII de Frangy pour la 2^e édition du Forum Conso'malin : un événement convivial, aussi bon pour l'environnement que pour le porte-monnaie ! Retour sur cette initiative qui encourage à agir ...



Selon une étude de l'Université de Manchester, 75- % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de nos modes de consommation actuels. À cela s'ajoute l'épuisement des ressources naturelles de la planète. Trois types d'actions deviennent essentielles aujourd'hui : acheter local, éviter les déchets et valoriser tout ce qui peut l'être. C'est dans cette optique que le Sidefage, en tant qu'acteur de la valorisation des déchets du territoire, a souhaité proposer aux habitants de véritables leviers d'action en rassemblant

des artisans du zéro déchet et des producteurs éco-responsables.

ENSEMBLE POUR LE MÊME ENGAGEMENT

C'est sous un beau dimanche ensoleillé que ce sont réunis la vingtaine de partenaires engagés et engageants, accueillis par la joyeuse équipe quasi-complète des ambassadeurs du tri et du compostage du Sidefage.

À l'extérieur, les visiteurs pouvaient découvrir les producteurs locaux, tel un joli marché de village : miel, sirop, pains et gourmandises, légumes et fruits, produits d'hygiène, élevage de vers pour le lombricompostage... Le tout certifié BIO et fabriqué localement. À l'intérieur, on retrouvait les artisans du territoire dont la source de créativité provenait de la réutilisation, de la réparation ou de la transformation d'objets en fin de vie. Au travers d'ateliers pratiques, ils faisaient découvrir toute la beauté et toute l'utilité qui résidaient dans ce que beaucoup d'entre

nous pouvaient considérer comme des déchets. "C'est très agréable de se retrouver dans un événement comme celui-là, explique une exposante. Nous sommes tous animés par le même engagement et nous pouvons ainsi ensemble promouvoir notre combat quotidien pour la planète et nos différents savoir-faire." Et du savoir-faire, il y en avait beaucoup : des chutes de tissus devenaient des éponges, de vieux tee-shirts se transformaient en sac de plage, des vieilles bâches publicitaires faisaient naître des accessoires de mode, des bouteilles en plastique s'habillaient en bijoux originaux... "Pour consommer mieux et moins, il y a aujourd'hui beaucoup d'initiatives remarquables sur notre territoire. Nous avons envie de mettre en valeur ceux qui agissent concrètement dans ce sens, et pourquoi pas, provoquer des prises de conscience et des vocations...", souligne Laure Goiffon, la coordinatrice des ambassadeurs du Sidefage. "Un grand merci aux visiteurs et aux exposants !"

ESPRIT D'ÉQUIPE

DE NOUVEAUX DÉFIS CHAQUE JOUR !

Directeur Technique du Sidefage depuis maintenant 17 ans, Vincent Collin est à la tête d'une équipe de 22 collaborateurs, répartis sur six sites différents du territoire. Sa responsabilité ? La valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles. Rencontre avec cet ingénieur passionné et impliqué, originaire de Toulon.

Sidefage Infos :

Vincent, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier ?

VINCENT COLLIN : Je suis le Directeur technique du Syndicat. À ce titre, je dois m'assurer du bon fonctionnement de la valorisation énergétique des déchets issus de la poubelle grise des habitants. Je suis le garant du bon fonctionnement de l'usine de Valserhône, en collaboration avec notre opérateur SET Faucigny-Genevois, mais aussi du transfert de ces mêmes déchets depuis les points de regroupement de notre territoire, vers l'usine. Ceux-ci sont transportés à 50 % par le train et à 50 % par la route. 22 collaborateurs me soutiennent au quotidien dans cette mission et je dois leur permettre d'effectuer ce travail dans de bonnes conditions : équipement, planning, recrutement, sécurité... L'objectif de notre

équipe est d'assurer un service public effectué de la manière la plus performante possible.

Sidefage Infos :

Quelles sont les principaux attraits de votre fonction ?

V. C. : Je suis arrivé à Valserhône en juillet 2002 et je peux dire que je n'ai vraiment pas vu le temps passer. Peu de gens le savent mais la valorisation énergétique des déchets demande beaucoup de connaissances techniques : thermiques, électriques, mécaniques, hydrauliques, chimiques, automatiques... C'est un travail riche en savoir-faire... En plus, chaque nouvelle journée, chaque nouveau projet demandent des approfondissements, des mises à jour... Et je pense aussi que c'est un travail riche en savoir-être. Nous devons en permanence



nous adapter, nous organiser, rester proactif, pour optimiser nos outils et être toujours plus performants alors que notre secteur d'activité, la valorisation des déchets, est souvent mal connu, mal reconnu et parfois décrié.

Sidefage Infos :

À quel(s) défi(s) faites-vous face à l'heure actuelle ?

V. C. : Pour moi, nous avons deux défis majeurs à relever. En premier lieu, nous devons maîtriser les tonnages d'ordures ménagères produites car nous arrivons aujourd'hui aux limites de capacité de notre incinérateur alors que la population du territoire est en progression constante. Et cela, nous ne pourrions le faire que grâce à la mobilisation de ces habitants. Ensuite, nous avons des besoins en recrutement permanents, notamment en personnel titulaire du permis poids lourds et super-lourds. Pourtant, nous travaillons dans de très bonnes conditions, avec des outils sans cesse renouvelés, sur des sites modernes où nous prenons grand soin de la propreté et dans un métier qui œuvre concrètement pour le développement durable de la société. J'invite donc toute personne intéressée à venir nous découvrir ! Valoriser les déchets, c'est passionnant !



LE PROMETTEUR SUCCÈS DES ÉPICERIES EN VRAC !



Une épicerie comme d'antan, avant l'invasion des milliers de marques internationales rivalisant d'emballages colorés ? Un lieu convivial où la perte et le gaspillage sont les principaux ennemis ? Un espace prônant le zéro déchet à côté de chez soi ? Et qui fonctionne ? Oui, c'est possible et le succès de ces nouveaux magasins de consommation responsable se développe jour après jour ! On s'y met ?

DU SUR-MESURE, DONC DES ÉCONOMIES

Acheter en vrac présente l'avantage de permettre à chacun de choisir la quantité qu'il souhaite. On peut aussi bien acheter 50g de lentilles que 8 kilos de pâtes. On évite ainsi le gâchis alimentaire. Lorsque les chiffres annoncent qu'un Français jette chaque année plus de 7kg d'aliments non déballés, auxquels s'ajoutent 23kg de restes de repas ou de déchets de préparation, l'économie financière potentielle de l'achat en vrac pour un ménage s'élèverait de 500 à 1500 euros par an.

DES CIRCUITS COURTS, DONC DE L'EMPLOI LOCAL

Le modèle économique et les normes appliqués aux épiceries vrac encouragent au maximum l'approvisionnement local des denrées et la suppression des intermédiaires. Ainsi, ces magasins permettent de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de

marchandises mais ils permettent surtout de mettre en valeur les producteurs et agriculteurs locaux passionnés et talentueux. Le tissu économique local est préservé et avec lui, ses emplois, ses liens sociaux et sa qualité de vie...

DU "ZÉRO DÉCHET", DONC DU RESPECT POUR L'ENVIRONNEMENT

Évidemment, l'achat en vrac permet en premier lieu de réduire la quantité d'emballages inutiles que l'on achète d'habitude pour les mettre à la poubelle 5 minutes après l'achat. Au mieux, on peut recycler certains d'entre eux. Mais le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Place aux sacs réutilisables, aux sachets en tissus ou en papier, aux bocaux vides ! Pour acheter en vrac, il faut de préférence venir avec ses propres contenants. Une fois arrivé à la maison, on les transvase pour leur stockage. La nature nous en remerciera... Allez ! On se lance ! Il y a certainement une épicerie vrac à côté de chez soi...

MAIS QUE FONT-ILS DE NOS ORDURES ?

En France, les solutions de valorisation des ordures ménagères résiduelles diffèrent d'une région à l'autre. Si le Sidefage a choisi de les transformer en électricité par combustion, grâce à son Unité de Valorisation Énergétique de Valserhône, certaines collectivités ont choisi d'autres procédés. Petit tour d'horizon des trois techniques de traitement existantes...

LE TRAITEMENT MÉCANO-BIOLOGIQUE

Cette technique combine un tri mécanique de la poubelle grise et un traitement biologique de la partie organique des ordures ménagères résiduelles. D'abord, on sépare les déchets fermentescibles des autres grâce à une machine. Ceux-ci permettent de produire soit du compost soit du biogaz. Le compost devra répondre à une norme environnementale en vigueur, avant d'avoir l'autorisation d'être utilisé. Le biogaz est, quant à lui, produit par la méthanisation. C'est un processus de décomposition de matières pourrissables par des bactéries qui agissent en l'absence d'air. Ce procédé permet de générer un gaz qui comporte entre autres du méthane. Le biogaz peut être transformé en chaleur, en électricité et en carburant pour

véhicules. Le traitement mécano-biologique doit nécessairement être couplé avec d'autres solutions d'élimination pour la partie non-organique des déchets.

L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS (ISD)

Anciennement dénommés décharge ou Centre d'Enfouissement Technique (CET), ce procédé a pour objectif de stocker les déchets ne pouvant pas faire l'objet d'un autre type de valorisation, en limitant les risques de pollution et de contamination de l'environnement. Pour cela, les déchets sont stockés dans des casiers indépendants étanches, eux-mêmes composés d'alvéoles. L'ensemble de la construction est réglementé dans le moindre détail. Il existe trois types

d'ISD : un pour les déchets industriels dangereux, un pour les déchets ménagers et assimilés, un pour les déchets dits inertes. La durée d'exploitation d'un tel site est en général d'une vingtaine d'années. 30% des déchets ménagers produits en France sont enfouis.

L'INCINÉRATION :

Ce procédé consiste à faire brûler les ordures ménagères résiduelles afin de réduire leur masse tout en produisant de l'électricité grâce à leur combustion. L'incinérateur se compose de trois éléments principaux : un four équipé d'un brûleur, une chaudière pour récupérer l'énergie, et un système de traitement des fumées pour empêcher les propagations de pollution dans l'air. Comme pour l'enfouissement, environ 30 % des déchets ménagers français sont incinérés.





Une question à Gaïa ?

gaia@sidefage.fr

MA POUBELLE GRISE EST-ELLE TRIÉE ENTRE SA COLLECTE ET SON INCINÉRATION ?

Non, les ordures ménagères ne sont pas triées entre la collecte et l'incinération. Ce tri est impossible pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Trier ses déchets est un acte qui doit s'effectuer à la maison.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Mamadou DIALLO SOW au Centre Technique du Tri-Recyclage.

Stéphane GENELOT au quai de transfert de Crozet.

Nicolas DUPUI au quai de transfert d'Étrembières.

Rachel DERAMOUDET et Laura BERTHET

comme ambassadrices du tri.

Cyril BREDEL comme chargé de communication,

Françoise PETIT comme Directrice Générale Adjointe en charge des affaires juridiques et de la communication.

PLUS DE 1500 EUROS LE CONTENEUR DE TRI !



Les conteneurs de tri font souvent l'objet de dégradation et d'incendie. C'est un coût non négligeable pour la collectivité et les auteurs de ces dommages peuvent être poursuivis pour des chefs d'accusation particulièrement graves, avec des peines pouvant aller jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. Alors veillons ensemble au respect de ces mobiliers !



Agenda

PRÉSENCE DES AMBASSADEURS DU SIDEFAGE SUR LES MANIFESTATIONS LOCALES

10 SEPTEMBRE

Annemasse
Marché

14 SEPTEMBRE

Valserhône
Village du Recyclage et de la Valorisation

15 SEPTEMBRE

Oyonnax
Fête de l'eau

18 SEPTEMBRE

Frangy
Marché

24 SEPTEMBRE

Annemasse
Marché

25 SEPTEMBRE

Sauverny
Marché

29 SEPTEMBRE

Oyonnax
Course USO Athlétisme

4 OCTOBRE

Divonne les bains
Marché

8 OCTOBRE

Challex
Marché

12 OCTOBRE

La Muraz
Vide-Grenier
Oyonnax
Fête de la science

YVON RAISIN, SCULPTEUR D'ÉTINCELLES DE VIE

Originaire du Pays de Gex, Yvon Raisin, ex-Chaudronnier de métier, trouve son inspiration dans ses belles montagnes et dans la nature. Il détourne des objets du quotidien, récupérés au gré de ses rencontres pour les sculpter, les forger et leur insuffler une âme intemporelle. Il est notamment le créateur de "Sainte Victoire", la statue qui domine aujourd'hui le Vuache, depuis le Rocher de Léaz. Venez découvrir ses diverses créations, installées dans la salle d'exposition temporaire du C.I.E.L.

Réservez vite ! 04 50 56 81 99
ou sur www.ciel-sidefage.fr



SIDEFAGE INFOS EST UNE PUBLICATION DU SIDEFAGE

5, chemin du Tapey - ZI d'arlod - Bellegarde sur Valserine 01200 VALSERHONNE • Tél. 04 50 56 67 30 - Fax 04 50 56 67 37

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : François Python • RÉDACTRICE EN CHEF : Sylvie Martin

CONCEPTION / RÉDACTION : COMenCOM - Amélie Degeorges

CRÉATION : Kalistene - Céline Gomert / IMPRESSION : Kalistene

Ce journal est imprimé sur un papier couché 100% recyclé

Crédits photos : Sidefage, COMenCOM, Istock, Yvon Raisin

ISSN : 2260-4197 - Semestriel.

www.sidefage.fr